

Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 448 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 373 ET SES AMENDEMENTS MODIFIANT LE ZONAGE DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de Règlement numéro 448 modifiant le règlement de zonage numéro 373 et ses amendements;

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

Que le conseil municipal, suite à l'adoption du projet de règlement 448 par sa résolution 03-06-0066 lors de la séance régulière du 3 juin 2024, tiendra une assemblée de consultation publique le 17 juin 2024 à 19h00 en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., C.a-19.1) ;

Qu'il soit visé par ce projet de règlement de modifier le zonage dans le périmètre urbain de la manière suivante :

- 1- création d'une nouvelle zone mixte M-8 à partir du redécoupage des zone P-2 et R-1
- 2- création et ajout d'une grille de spécification pour la nouvelle zone M-8.

Avant modification



Après modification



Que le projet de règlement concerne le périmètre urbain de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! ;

Que le projet de Règlement comporte des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Que ce projet est disponible pour consultation au bureau municipal, au 95 Saint-Charles, aux heures habituelles d'ouverture (9h00 à midi, 13h00 à 16h30 du lundi au vendredi).

Donné à Saint-Louis-du-Ha! Ha!
Ce 07/06/2024

Par 

Marie-Josée Corbin
Directrice générale